

VIVRE ENSEMBLE DANS LE 92

Monsieur Olivier Dessart

Secourscatholique.levallois@gmail.com

Monsieur Patrick Schwartz

www.ast-asso.org

Levallois, le 9 mars 2020

Messieurs,

Je vous remercie pour votre interpellation qui a retenu toute mon attention. L'étude jointe me conforte et enrichit les travaux que nous avons menés sur ces sujets avec mon équipe.

Il m'est donc aisé de vous répondre, en vous précisant que j'ai un principe :

« A Levallois, on applique la Loi ».

- Analyse des besoins sociaux :

Il sera de la responsabilité de la Municipalité de consolider toutes les données existantes afin d'établir un réel diagnostic annuel de la situation. Le résultat obtenu ainsi que les sources devront être rendues publiques (Open data de la ville).

De nouveaux indices permettant le calcul du taux de pauvreté en rapport avec la richesse locale nous permettra de construire des politiques publiques mieux ciblées. Ainsi, je me suis engagé sur la **création d'un tarif social pour l'accès** au Conservatoire, à l'Escale et à la pratique des sports.

Je m'engage à ce que ses données soient co construites avec les associations de Vivre Ensemble dans le 92, que le diagnostic soit partagé et que les solutions soient ainsi co-écrites. J'ouvrirai aussi ces travaux à des associations dont la territorialité est exclusivement municipale.

- Domiciliation des personnes

Je m'y engage au nom de mon principe de base.

- Logement social et respect de la Loi SRU :

Je m'y engage au nom du même principe même s'il est évident que ce mandat ne me permettra pas de rattraper le retard de la Ville en la matière.

Après un diagnostic partagé, nous lancerons un projet de développement des logements sociaux répondant à toutes les catégories en constituant un patrimoine social dans les immeubles existants et exigerons une part de logement social dans les nouvelles constructions.

La transparence dans les attributions sera garantie par la présence d'élus de l'opposition.

- Emploi / Clauses sociales

La pratique des clauses sociales dans les marchés publics sera développée.

Concernant le soutien aux entreprises de l'ESS, je compte construire des partenariats avec celles-ci dans les domaines suivants : meubles, textile, D3E, traitement des déchets organiques...

Je tiens tout particulièrement à construire une EBE dans le cadre de TZCLD permettant à certain-e-s de citoyen-ne-s de renouer avec le travail et d'éviter à certain-e-s de s'en éloigner.

J'ai déjà évoqué cette question avec les acteurs concernés qui sont particulièrement intéressés.

- Accueil des plus fragiles

J'ai inscrit dans mon programme la **création d'une Maison des Services Publics** dont l'objectif est qu'elle réponde à tous les publics quel que soit leur situation.

Je me suis engagé sur la **création d'une Maison de Sante** fonctionnant tel un pôle d'urgence libéral dans lequel les consultations de secteur 1 seront pratiquées ainsi que l'acceptation de la CMU.

Grace à ce lien www.levalloisdavenir.fr, vous pourrez découvrir notre programme et la liste.

Vous pourrez ainsi constater que nombreux de mes colistiers sont engagés dans des associations qui travaillent dans vos domaines et qui ont nourri nos réflexions au cours de ces deux dernières années.

Espérant avoir répondu à vos questions, je reste bien évidemment à votre disposition.

Bien respectueusement,

Liès MESSATFA

